

Claude BARITEAU, Québec 18 septembre 2001. Le monde pour horizon. Montréal, Québec-Amérique, 1998, 385 p. réf.

Simon Langlois

Volume 24, Number 2, 2000

Anthropologie, relativisme éthique et santé

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015659ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015659ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Langlois, S. (2000). Review of [Claude BARITEAU, Québec 18 septembre 2001. Le monde pour horizon. Montréal, Québec-Amérique, 1998, 385 p. réf.] *Anthropologie et Sociétés*, 24(2), 159–161. <https://doi.org/10.7202/015659ar>

En résumé. *Discours politique et télévision*, qui se présente comme un ouvrage de psychologie sociale, intéresse surtout pour son aspect technique; l'analyse de contenu y est minutieuse et permet de mettre à jour des univers discursifs plus variés qu'il n'y paraît à prime abord.

Références

- HERMET G. (dir.), 1994, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris, Armand Colin.
- IYENGAR S. et D. R. KINDER. 1987. *News that Matters: Television and American Opinion*. Chicago, The University of Chicago Press.
- MCCOMBS M. E. et D. SHAW. 1972. « The Agenda Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, 36, 2 : 176-187.

Anne-Marie Gingras
 Département de science politique
 Université Laval
 Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4
 Canada
 Anne-Marie.Gingras@pol.ulaval.ca

Claude BARITEAU, *Québec 18 septembre 2001. Le monde pour horizon*. Montréal, Québec-Amérique, 1998, 385 p., réf.

Le néonationalisme des années 1960 a été caractérisé par l'émergence d'un discours identitaire qui a fait du Québec francophone la nouvelle référence nationale — pour reprendre un concept mis de l'avant par Fernand Dumont — remplaçant la référence canadienne-française. Ce néonationalisme est lui-même remis en question au tournant de l'an 2000 comme en témoignent diverses formules qui sont proposées pour caractériser la nation : culture publique commune, nation québécoise, nation territoriale, nation civique, pour ne mentionner que quelques notions apparues dans les débats intellectuels sur la question. La nation, un concept devenu flou ?

Claude Bariteau propose un essai de définition de la nation politique québécoise en devenir dans la perspective critique du néonationalisme. S'inspirant de la théorie formulée par Jürgen Habermas d'une culture politique commune d'abord fondée sur le respect des droits individuels, Bariteau postule que la culture politique n'a pas à s'inscrire en continuité avec la culture au sens large ni avec une culture dominante et il critique la notion de culture de convergence proposée par Fernand Dumont. Celle-ci aurait selon lui le défaut de privilégier la culture dominante et d'ouvrir la porte à la reconnaissance de droits collectifs aux minorités anglophones et autochtones, dans la tradition canadienne avec laquelle il prend ses distances. Bariteau propose plutôt une approche de l'affirmation nationale fondée sur le respect des droits démocratiques des individus et sur l'élaboration d'une culture politique privilégiant le français comme langue commune, la vie publique devant valoriser une approche procédurale plutôt que substantive. Une telle constitution basée sur la culture politique commune garantirait aux minorités linguistiques, ethniques ou culturelles des droits *individuels* de coexistence avec la majorité. Pour l'auteur, cette approche constitue un antidote à une conception qui lie citoyenneté et nationalité. « Qui dit citoyenneté, dans

un contexte multiethnique et multiculturel, dit prépondérance accordée aux droits égaux et à une culture politique commune. Donc, subordination du droit à la différence et de toute culture particulière à ces deux éléments fondamentaux » (p. 155-156).

La notion de démocratie est centrale dans la construction préconisée par Bariteau. Pour l'auteur, il faut à tout prix éviter que les éléments de culture aient priorité sur les éléments de démocratie, danger qu'il croit sous-jacent dans le projet d'établir des gouvernements autochtones, par exemple. Cette insistance sur la démocratie s'explique par l'accent mis sur les droits de la personne, certes, mais surtout parce que Bariteau part d'une critique de l'*indirect rule* britannique qui lui paraît avoir dominé l'histoire du Québec depuis la cession de la colonie française à l'Angleterre en 1763. Grande trouvaille politique, l'*indirect rule* a été foncièrement anti-démocratique pour les peuples qui ont eu à la subir. L'Empire britannique a eu recours à des représentants (acceptables à ses yeux) du peuple conquis pour le diriger, ces élites recevant en retour de leur loyauté des avantages et privilèges. « Ils reçoivent alors le mandat de canaliser les revendications du peuple conquis, de les soumettre aux dirigeants en poste et de faire accepter à ce peuple les décisions et les orientations prises par ces derniers » (p. 367). Au cœur de l'*indirect rule* britannique se trouve la petite loterie bien décrite par le sociologue Stephane Kelley.

Bariteau oppose citoyenneté et nationalité; pour lui, la première est porteuse de la démocratie et il se méfie nettement de la seconde. Or il me semble que démocratie et nationalisme ne sont pas antinomiques : c'est plutôt le nationalisme non démocratique qu'il faut opposer au nationalisme démocratique, ce qui m'apparaît différent. Faut-il ajouter que la démocratie telle qu'on la connaît est née dans les États-nations modernes ? Par ailleurs, Claude Bariteau rejette les propositions de réforme du Canada formulées notamment par Will Kymlicka, André Burelle ou encore Guy Laforest qui cherchent une dernière fois à redéfinir le Canada en fonction des revendications du Québec en avançant qu'elles « n'ont pour pertinence que d'entretenir un vil espoir. Et ces personnes le savent » (p. 374). La présence d'un tel procès d'intention est regrettable dans un ouvrage sérieux qui apporte par ailleurs une contribution importante au débat actuel.

La contribution de Bariteau nous aide-t-elle à mieux comprendre l'évolution de la question nationale au Québec ? Que penser de la lecture anthropologique qui est sous-jacente à l'entreprise de rédefinition dans laquelle s'est engagé l'auteur ?

Le concept de nation défini par Bariteau est affecté d'une sorte de coefficient d'ethnicité zéro pour reprendre une expression de Gérard Bouchard qui, au contraire, a plaidé pour plus d'ethnicité et moins d'ethnisme dans un article publié dans *Le Devoir* en 1998. « [...] la culture des Québécois d'origine française ne saurait être celle qui se renforce, s'enrichit ou se développe. Devrait plutôt se développer une culture québécoise différente de la culture des Québécois d'origine française, même si elle en véhicule certains traits » (p. 377). Cette remarque de Bariteau donne à penser que la nation canadienne-française, qui s'est maintenant repliée sur le Québec en changeant de nom, ne devrait plus affirmer avec force ce qu'elle est et a toujours été : un groupement national ouvert à l'accueil des autres, à l'assimilation, à l'intégration selon les périodes de l'histoire. Sur le plan sociologique, cette majorité de Québécois de culture française va peser de tout son poids dans la nouvelle nation québécoise comme c'est le cas pour la majorité danoise au Danemark, pour la majorité norvégienne en Norvège, par exemple. Et il n'y a pas de raison de penser que ce projet québécois sera pour autant anti-démocratique.

Bariteau prône la générosité envers la minorité anglophone plutôt que l'inscription de droits dans la constitution. Il va ici à contre-courant de ce que préconisent plusieurs ténors de la notion de nation civique, mais aussi à l'encontre, je crois, de la tradition politique à

laquelle ont été socialisés les Québécois. Je pense qu'une autre approche mériterait considération : celle de Charles Taylor, par exemple, qui propose une façon originale de concilier les droits individuels et les droits collectifs, proposition qui me semble mieux correspondre à l'histoire et à la tradition québécoises.

La nation civique ou encore la culture politique commune ne constituent-elles pas une sorte d'espace social fort abstrait ? La nation n'est pas réductible à un code postal, pour reprendre une image de la journaliste Chantal Hébert. « La communauté politique n'est pas qu'une sommation d'individus », avait déjà avancé Jean Leca. Peut-on faire l'impasse sur le *sentiment national* d'un peuple, qui ne doit pas être confondu avec le nationalisme ? La réponse donnée par l'essayiste-citoyen nous semble avoir empiété sur celle qu'on aurait attendue de l'anthropologue.

Simon Langlois
Département de sociologie
Université Laval
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4
Canada
Simon.Langlois@soc.ulaval.ca

Rachid AMIROU, *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*. Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 281 p., réf., bibliogr.

Longtemps le tourisme fut dédaigné par les universitaires français parce qu'objet prétendument non scientifique. Toutefois, depuis les cinq dernières années, on a vu un regain de la problématique et l'ouvrage de Rachid Amirou n'est plus le seul à aborder les questions d'imaginaires et de sociabilités du voyage.

L'intérêt du livre est la prise de position de l'auteur qui est inscrite dans le titre même de l'essai. Amirou postule qu'il n'existerait qu'un seul imaginaire touristique, mais plusieurs sociabilités du voyage. Un simple coup d'œil sur la bibliographie sommaire, en fin d'ouvrage, nous aiguille vers le célèbre pédopsychiatre D. W. Winnicott. Nous pouvons ainsi faire le lien avec une hypothèse de base, soulignée en introduction par l'auteur : le comportement du touriste est associé à celui de l'enfant qui « tente de conjurer l'appréhension du "monde extérieur" en créant une aire intermédiaire entre le "trop connu" (la vie quotidienne) et l'inconnu spatial et culturel » (p. 9). Tout le projet d'Amirou est de montrer que l'imaginaire touristique fait partie intégrante d'un « tiers espace symbolique ». Le singulier du concept imaginaire s'expliquerait par l'existence d'un seul « objet transitionnel » dans lequel s'engouffreraient, à la fois, les images mentales, les rêveries de toutes sortes et les rituels.

Le deuxième aspect majeur du livre est le fait que l'auteur veut redonner des lettres de noblesse au tourisme. Le ton de la plaidoirie est parfois acide ou découragé. Il s'insurge contre les pratiques « manichéistes » (p. 12), entourant l'imaginaire de l'enracinement et celui de la mobilité. Cette critique, qui met au jour une forme de culpabilité du départ, nous semble compréhensible dans le contexte français pour lequel les valeurs d'enracinement et de terroir sont vénérées, alors que la mobilité est dépréciée, voire conspuée.

Dans la première partie, intitulée de l'éthique à l'esthétique, l'auteur vilipende la pratique éclatée de l'étude du tourisme par des disciplines qui « se disputent l'interprétation